

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 109 /MPMB/DGD du **22 AVR 2014**
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Changement de dénomination.

Réf. : Courrier EMS TRANSIT du 04/04/2014.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que, conformément à la correspondance visée en référence, la société **MORY**, Commissionnaire en Douane détentrice de l'agrément n° **00024D**, a changé de dénomination pour s'appeler désormais **EMS TRANSIT (EM. Multi. Service Transit)**, et ce, par décision des associés.

En conséquence, les obligations de la société **MORY**, vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférées d'office à **EMS TRANSIT**.

J'invite tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de ce changement.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Col. Maj. ISSA COULIBALY